



La voix de la mairesse

Chères citoyennes et citoyens d'Entrelacs,

Un autre été de terminé! Encore cette année, et deux fois plutôt qu'une, nous avons subi les aléas de Dame Nature. Je tiens à remercier tous les employés municipaux et les nombreux bénévoles qui ont été proactifs pour assurer un maximum de sécurité aux citoyens.

Merci aussi aux entrepreneurs locaux qui ont travaillé à la réfection des rues et ponceaux endommagés.

Je tiens à féliciter et remercier l'équipe de Culture & Loisirs Entrelacs pour toutes les activités organisées cet été. Nous avons la chance de vivre dans un environnement de plein air où diverses activités de qualité nous sont proposées.

Nous avons procédé à un changement réglementaire, afin de mieux encadrer l'accès aux plans d'eau (règlement 2024-529). La menace d'intrusion de plantes envahissantes est bien réelle et nécessite la collaboration de tous. Nous remercions tous les utilisateurs qui ont collaboré. Pour le moment, aucune plante nuisible n'a été détectée. Il faut toutefois continuer à respecter les mesures préventives en vigueur.

L'automne sera le moment pour faire le bilan 2023-2024 et réaliser les choix nécessaires en vue de la prochaine période budgétaire.

Je profite de la parution de ce bulletin municipal, afin de vous inviter aux assemblées publiques qui ont lieu le troisième lundi de chaque mois. Finalement, je vous invite le dimanche 20 octobre à 10 h, pour un café-causerie de la mairesse à la salle du conseil.



Sophie Galarneau,
Mairesse

maireesse@entrelacs.com
450 228-2529
poste 7208

ASSEMBLÉES DE CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les 16 septembre, 21 octobre et 18 novembre, à la salle du conseil. Venez discuter avec votre conseil municipal, dès 19 h 30, tout juste avant la séance.

Consultez les procès-verbaux disponibles en ligne sur notre site Internet pour connaître les derniers faits saillants :

<https://bit.ly/3WkSAbF>



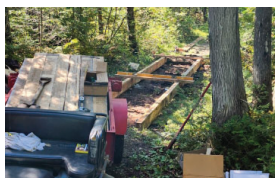
À la Une

BONNE NOUVELLE POUR NOS SENTIERS

Avec toutes les situations imprévisibles que Dame Nature a mis sur notre chemin, certains projets ont été interrompus pendant un certain temps. Heureusement, un moment de répit nous permet de donner un peu d'amour à nos sentiers.

Grâce au Groupe Crête qui nous offre un rabais considérable sur le prix du bois, nous avons amorcé les réparations et travaux d'amélioration. Des passerelles et des escaliers ont été réparés et installés pour assurer la sécurité et faciliter l'accès aux sentiers.

Nous mettrons tous les efforts possibles pour faire progresser les travaux, afin de pouvoir profiter du paysage et des belles couleurs que notre forêt nous dévoilera dans les prochaines semaines.



Les matières résiduelles, chaque petit geste compte!

Aide-mémoire

QUELLES SONT LES MATIÈRES ACCEPTÉES OU REFUSÉES?

L'automne arrive à nos portes et pour la plupart d'entre nous, c'est le temps de faire le ménage! Les récoltes tirent à leurs fins et il faut nettoyer le jardin. Certains accessoires et objets utilisés durant l'été sont abîmés et brisés.

Comment savoir où disposer nos articles au bon endroit? Voici, un petit aide-mémoire pour vous aider à y voir un peu plus clair. Pour plus de détails, visitez le site : <https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>

Recyclage



- Revues, journaux, catalogues
- Enveloppes, feuilles de papier
- Boîtes de jus, lait et oeufs
- Sacs de papier
- Billets de loterie
- Presque tous les contenants et emballages de plastique identifiés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Bouteilles de vin, jus, eau gazéifiée, huile et vinaigre, pots pour aliments ex : confiture
- Boîtes de conserve, papier aluminium, cannettes

Compost



- Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés
- Coquilles d'oeufs
- Produits laitiers
- Viande, poisson, os, coquillages et carapaces de fruits de mer
- Filtres à café, sachets de thé
- Feuilles mortes, gazon
- Petites branches, copeaux de bois, sciure
- Boîtes à pizza, assiettes de carton, essuie-tout, mouchoirs, papier parchemin
- Cheveux, poils, plumes

Déchets



- Couches
- Produits hygiéniques (tampons, serviettes)
- Sacs de balayuse, feuilles de balai (Swiffer), feuilles assouplisseur
- sacs de croustilles et emballages de barres tendres
- Litière pour chat
- Plastiques non numérotés ou ayant le chiffre 6
- Papiers et cartons cirés
- Pyrex non récupérables

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Sortez vos bacs avant 6 h le matin ou la veille de la collecte.

Placez-les en bordure de rue sur votre propriété.

Placez vos bacs de sorte que les poignées et les roues soient du côté de la maison.

Le couvercle doit être bien fermé et ne rien contenir sur le dessus.



Bac brisé, endommagé

DEMANDEZ UN REMPLACEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE 2024

Un bac a une durée de vie limitée, car il est soumis à des variations de température, contient de lourdes charges et subit des dommages. Si votre bac a été abîmé lors de la collecte ou a subi un bris quelconque, veuillez demander un remplacement en téléphonant au 1 888-482-6676.

Compo recycle est devenu EBI

Depuis que EBI a fait l'acquisition de Compo Recycle, les liens Internet, les logos et les numéros de téléphone sont peu à peu redirigés. De plus, l'application TRIO de Compo Recycle comporte des problématiques et ne fournit pas le bon horaire de collecte, ce qui a occasionné des surprises auprès de plusieurs citoyens. Afin d'avoir la bonne information, nous vous recommandons de consulter le calendrier sur le feuillet papier. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez vous rendre sur notre site Internet ou scanner le code QR ici-bas. Prochaines collectes :

9 septembre : déchets/**encombrants (sur appel seulement)**

16 septembre : recyclage et compost*
à partir du mois de septembre, le compost sera ramassé 1 semaine sur 2



Administration

3^e VERSEMENT DE TAXES 2024

Le 13 septembre est prévu le 3^e versement des taxes municipales.

Veillez effectuer votre paiement à temps ou le plus rapidement possible afin d'éviter de cumuler trop de retard et des intérêts.

Modes de paiement disponibles :

- argent comptant
- chèque
- carte débit
- en ligne via votre institution financière*

*Le numéro de référence pour paiement, correspond au numéro de matricule inscrit sur le coupon de paiement.

Vous déménagez? N'oubliez pas de nous aviser de votre nouvelle adresse!

Patrouille municipale

UN SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Au printemps dernier, la Municipalité annonçait la mise en place d'une patrouille municipale, une initiative qui semble être très appréciée de la part des citoyens! Un simple numéro à retenir **450 228-2020**.

« Je félicite et remercie la Municipalité pour la mise en place de la patrouille municipale. Sa présence constante dans nos rues et sa visibilité, particulièrement le soir, améliorent notre sentiment de sécurité. Une surveillance rassurante! »

- Rachel Laperrière, citoyenne d'Entrelacs



Journée porte ouverte à la caserne

Samedi 7 septembre, de 9 h à 13 h

Jeux, blé d'inde, Félix Sécurité et plus encore! C'est un rendez-vous au 2271 chemin d'Entrelacs



Incendie

SECOURS ADAPTÉS (PNAP)

CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME?



Le programme Secours adaptés répertorie les besoins d'assistance adaptés chez les citoyens vivant avec une limitation temporaire ou permanente, telle qu'une difficulté auditive, intellectuelle, motrice, physique ou visuelle.

Concrètement, le système de gestion informatisé des appels permet au répartiteur de la centrale des communications 9-1-1 d'avoir accès à tous les renseignements pertinents lors d'appels à l'aide provenant des citoyens inscrits. Grâce à lui, les pompiers sont immédiatement informés de la localisation précise de la personne nécessitant une assistance particulière lors d'évacuation ainsi que des mesures spéciales à prendre selon les renseignements indiqués au dossier.



Pour tout renseignement supplémentaire :

450 228-2529 poste 7204
tpi@entrelacs.com

Inscription :

<https://entrelacs.com/formulaire/aide-particuliere-lors-dune-evacuation-en-cas-dincendie/introduction>



Éclairage de rue

L'été tire à sa fin et la noirceur s'invite de plus en plus tôt.

Nous demandons votre collaboration afin de nous signaler toute lumière de rue non fonctionnelle ou défectueuse.

Un entrepreneur passera dans les prochaines semaines afin de les réparer.

Soumission patinoire 2024-2025

AVIS DE RECHERCHE

La Municipalité est à la recherche d'un candidat qui souhaite effectuer l'arrosage, l'entretien et le déneigement de la patinoire pour la saison hivernale 2024-2025. L'équipement sera fourni par la Municipalité pour accomplir ce travail. Vous êtes intéressés et croyez être le candidat idéal?

Contactez-nous au 450 228-2529 pour avoir tous les détails ou visitez notre site Internet.



Paroisse Sainte-Famille-des-Lacs

Vous aimeriez que votre enfant se prépare à la Première communion, au Pardon ou à la Confirmation?... Si oui, voici que le moment est venu de l'inscrire aux catéchèses paroissiales.

Pour informations et inscription, vous êtes invités dès le début septembre, à communiquer avec Denise Charpentier, catéchète, au numéro de téléphone 514 609-2687.



Association de lacs

L'ADLIE

Le conseil d'administration de l'ADLIE est fier des récentes activités réalisées en 2024. Merci à tous ceux qui ont répondu positivement à l'activité d'identification des plantes aquatiques et aux offres de vidange des fosses septiques et de ramonage. L'ADLIE a poursuivi ses démarches pour les analyses de l'eau du lac et de votre eau de consommation.

Cette année, deux membres notables du CA ont laissé leur fonction. Remercions chaleureusement messieurs Hodder et Kanemy et souhaitons la bienvenue aux nouveaux élus. Merci à Valérie Lapointe, David Wright et Jorge Leite de compléter notre belle équipe d'administrateurs. Ensemble, nous élaborerons à l'automne notre prochaine stratégie et poursuivrons notre précieuse collaboration avec les associations du Lac Patrick et du Lac Pauzé.

La poursuite de chacune des actions de l'ADLIE est seulement possible grâce à vos précieuses cotisations et vos dons. Renouvelez votre abonnement ou devenez membre en cliquant ici : [ESPACE MEMBRES \(yapla.com\)](https://www.yapla.com).

info@adlie.ca



APELP

Merci aux quelques 70 personnes présentes à notre assemblée générale du 3 août. Votre présence témoigne sans équivoque de votre intérêt pour notre lac et de votre appui.

Félicitations et merci à nos deux nouveaux membres honoraires : Hilda Bleyer et Pierre Lacombe ayant fondé notre association il y a 35 ans!

Les membres du conseil d'administration élus sont: Gilles Drouin, Rachel Laperrière, Isabelle Laviolette, Catherine Pennors, Marie Pinsonneault, Gwenaël Heyvang, Étienne Richer et André Boulianne.

La présentation du protocole de caractérisation de la bande riveraine, en cours de réalisation, a suscité l'intérêt, de même que la navigation responsable.

Suite au plan d'action adopté par l'assemblée, d'autres protocoles sont en planification et feront l'objet de communications ultérieures.

Les récents résultats de l'analyse de la transparence et de la qualité de l'eau du lac sont bons, se maintenant dans la moyenne des années antérieures.



Soyons attentifs et respectueux dans nos déplacements motorisés : ne jamais s'approcher à moins de 100 m d'un nageur ou d'une embarcation non motorisée et naviguer à l'extérieur de la zone de protection des rives de 30 m.

APLP

Un été chargé pour votre association, nous travaillons à créer une communauté de personnes qui ont à cœur la protection du Lac Pauzé. Le 3 août avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'APLP, où nous avons rencontré des nouveaux membres de notre association et couvert plusieurs sujets pertinents. Plus de 50 personnes ont assisté au premier concert sur l'eau du lac Pauzé le 17 août, nous espérons en faire une tradition annuelle. Votre CA multiplie les rencontres avec les intervenants de la Municipalité et les Ministères qui peuvent avoir un impact sur notre lac. Si vous croisez un membre de notre CA dites-lui merci! Continuons à profiter de notre beau lac tout en respectant l'environnement.

